



Municipalité de Val-Racine
2991, chemin St-Léon
Val-Racine (Québec) G0Y 1E1

819-657-4790
vracine@xplornet.com
www.municipalite.val-racine.qc.ca

AGENDA

DÉCEMBRE 2016 ET JANVIER 2017



13 décembre

Séance extraordinaire du Conseil municipal à 18 h 30 concernant entre autre la démission de la mairesse



13 décembre

2^e séance extraordinaire du Conseil municipal à 19 h 15 concernant l'adoption du budget 2017

14 décembre

Noël des Aînés à 14 h



24 décembre

Messe de Noël à 22 h



25 décembre



Joyeux Noël !



26 déc. au 6 janv.

Fermeture du bureau municipal

1^{er} janvier



Heureuse année à toutes et à tous et que vos vœux les plus chers se réalisent en 2017 !



10 janvier

Séance ordinaire du Conseil municipal à 19 h
(maintenant les mardis au lieu des lundis)



14 janvier

Collecte des canettes et des bouteilles



Sommaire

Informations municipales

Hommage.....	p. 2
Mot de Sonia Cloutier	p. 2
Avis de motion.....	p. 3
Patinoire.....	p. 3
Aide financière – prévention incendie	p. 3
Transport collectif	p. 3
Carte d'accès au PNMM et carte Réseau Parcs Québec	p. 3

Informations communautaires

Noël des Aînés.....	p. 4
Paroisse Saint-Joseph-des-Monts : communauté Val-Racine	p. 4
Collecte des bouteilles et des canettes consignées	p. 4

**DÉCEMBRE
2016**



HOMMAGE

Regret et fierté à Val-Racine

Les élus et les citoyens de Val-Racine ont rendu hommage à leur mairesse des 11 dernières années et auparavant conseillère pendant neuf ans, lors d'une soirée auxquels avaient été conviés les élus, employés et bénévoles de la municipalité, le 26 novembre dernier. Tous les gens présents tenaient à féliciter chaleureusement Mme Sonia Cloutier pour sa récente nomination à la direction générale de la MRC du Granit.

Mme Cloutier succède à M. Serge Bilodeau décédé il y a quelques mois. Comme le lui ont exprimé plusieurs personnes, ce sont de grandes chaussures à remplir. Sonia était également adjointe à la direction du Parc national du Mont-Mégantic depuis de nombreuses années. Sonia Cloutier a été une mairesse exceptionnelle. Son dévouement, son énergie, son habileté de gestionnaire, sa connaissance approfondie des dossiers et son approche humaine dont nous, ses concitoyens avons profité, de même que ses collègues maires et mairesses de la MRC du Granit, serviront désormais l'ensemble des municipalités de la MRC.



C'est à la fois avec regret que nous la voyons quitter ses fonctions à Val-Racine et fierté de la voir occuper les plus hautes fonctions administratives de la MRC du Granit.

MOT DE SONIA CLOUTIER

Chers citoyens,

Voilà, 20 ans déjà ont passé depuis mon entrée au conseil municipal de Val-Racine comme conseillère les 9 premières années et depuis 11 ans comme mairesse. Cela a passé tellement vite. J'ai toujours travaillé dans un seul but améliorer Val-Racine et faire en sorte que nous y soyons bien. Vous êtes des citoyens extraordinaires qui ont eu confiance en moi et je vous en remercie. J'ai apprécié travailler avec vous tous.

Je suis fière de la municipalité de Val-Racine. Quand je parle de Val-Racine à l'extérieur, je ne peux le faire sans souligner le dynamisme de nos citoyens. Nous sommes un petit milieu qui vit grâce à vous et j'ai toujours été fière de vous représenter. Le temps est venu pour moi de quitter ma fonction de mairesse.

Une opportunité exceptionnelle s'est présentée à moi et j'ai décidé de faire le saut. Vous savez tous à quel point le développement de notre magnifique région me tient à cœur. C'est donc comme directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC du Granit que je m'en vais. Je pourrai continuer d'une autre façon à soutenir le développement de la municipalité et à suivre tous les beaux projets qui s'en viennent. Je quitterais donc ma fonction de mairesse le 6 décembre 2016.

Je tiens à vous remercier pour ces 20 années de confiance!

Au plaisir!

Sonia Cloutier

AVIS DE MOTION

Lors de la séance ordinaire du 5 décembre dernier, un avis de motion a été donné concernant le règlement de taxation 2017.

PATINOIRE



L'horaire habituel pour le patinage libre et le hockey sera à nouveau en vigueur aussitôt que la température sera propice pour la fabrication de glace. La collaboration coutumière des utilisateurs est toujours souhaitée afin que la patinoire demeure accessible et fonctionnelle.

Rappel des règles à suivre :

- 1) Rangez les pelles à l'intérieur après les avoir utilisées.
- 2) Le local de la patinoire n'est pas un endroit pour entreposer les choses personnelles, les articles sportifs doivent être rapportés à la maison après chaque utilisation.

AIDE FINANCIÈRE – PRÉVENTION INCENDIE

Une aide financière est accordée à tous les propriétaires de résidences, chalets et commerces sur présentation de pièces justificatives datées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2017 pour les appareils suivants :

- Détecteur de fumée par étage : 10 \$ par détecteur
- Détecteur de monoxyde de carbone pour chaque système de chauffage : 20 \$ par détecteur
- Extincteur de 5 lbs minimum par bâtiment principal et par garage: 30 \$ par extincteur



TRANSPORT COLLECTIF

À partir du 1^{er} janvier 2017, le coût d'un passage simple sera de 3,25 \$ et la carte de transport (12 transports) sera de 36 \$.

CARTE D'ACCÈS AU PNMM ET CARTE RÉSEAU PARCS QUÉBEC



**Parcs
Québec**

Conserver. Découvrir. Partager.

Pour les détenteurs d'une carte annuelle pour l'accès au Parc national du Mont-Mégantic ou d'une carte annuelle Réseau Parcs Québec, plusieurs avantages sont offerts comme des rabais, des laissez-passer et des accès gratuits.

En 2017, la municipalité versera un montant de 22,50 \$ aux résidents permanents qui se procureront une de ces cartes. Une pièce justificative de l'achat doit être présentée au bureau municipal. Le nombre de cartes subventionnées est limité à 20 cartes par année. Premier arrivé, premier remboursé.

NOËL DES AÎNÉS

Le temps des fêtes arrive à grand pas et le comité *Les Dynamiques de Val-Racine* tient à souligner l'évènement avec les aînés et les retraités de la municipalité, **le mercredi 14 décembre 2016 à 14 heures au centre communautaire de Val-Racine.**

Cette année, la formule retenue est une rencontre festive. Le comité vous accueillera chaleureusement à cette occasion. Nous chanterons alors des chants de Noël ou autres et pour que la fête soit des plus joyeuses, nous demandons à ceux et celles qui jouent d'un instrument de musique, de l'apporter afin de contribuer à l'ambiance.

En fin d'après-midi, nous vous servirons un petit buffet chaud et froid ainsi que le café qui vous sera fourni, le tout préparé par les Dynamiques. Nous vous demandons d'apporter une contribution au buffet en apportant soit du fromage, un dessert ou autre plat de votre choix. Vous devez apporter vos consommations tel que : bière, boissons gazeuses, vin, ou autre.

Le but du Comité les Dynamiques est de nous rassembler en toute amitié pour l'occasion de Noël. Nous serons heureux de vous compter parmi nous pour la fête.

Veuillez confirmer votre présence avant le **12 décembre** en communiquant avec Francyne Michaud, présidente, au **819 657-4402** ou par courriel : fmicho1@hotmail.com Au plaisir de vous voir.

PAROISSE SAINT-JOSEPH-DES-MONTS : COMMUNAUTÉ VAL-RACINE

Les membres du comité du souper paroissial tiennent à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui se sont impliqués de près ou de loin dans l'organisation de notre souper. Toute l'aide reçue a été grandement appréciée. Sans vous, la réussite d'un tel évènement n'aurait pas été possible ! Puis un gros merci également à tous ceux et celles qui sont venus nous encourager.

Merci beaucoup à tous nos commanditaires!

L.L.A Blais	Famili-Prix
Caisse Desjardins	Fromagerie La Chaudière
Maison Usinex	Garage Clément Brière
Astrolab	Intersport
Boucherie Chez Louis	Johanne Blouin
Centre funéraire du Granit	Le Chiffonnier
Chevaliers de Colomb	Rik Électrique

COLLECTE DES BOUTEILLES ET DES CANETTES CONSIGNÉES



Le samedi 14 janvier 2017, les élèves de l'école de la Voie-Lactée cogneront à votre porte pour amasser canettes, bouteilles et dons au profit de l'école. Vous pouvez dès maintenant commencer à amasser vos canettes et vos bouteilles. Si vous êtes absents lors de cette journée, vous pouvez laisser vos contenants consignés sur le bord de la rue et il nous fera plaisir de ramasser le tout. Merci de votre précieuse collaboration!